

PROCÉDURE NEGOCIEE OUVERTE
REAMENAGEMENT DES POSTES D'INSPECTION FILTRAGE A L'AEROGARE

Entité adjudicatrice : AÉROPORT DE BÂLE-MULHOUSE - Établissement public franco-suisse - BP 60120 - 68304 SAINT-LOUIS
Cedex – Tél. : 03 89 90 31 11 – Fax : 03 89 90 25 77 – www.euroairport.com

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet sur le profil d'acheteur à l'adresse (URL): <https://www.marches-securises.fr/>

Type de marché : Travaux

Lieu d'exécution et de livraison : Site de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse

Description succincte : Marché unique de travaux tous corps d'état dont l'objectif est le réaménagement des Postes d'Inspection Filtrage (PIF) en zones internationale, France et Suisse au niveau 4 de l'aérogare, afin de permettre d'augmenter les surfaces d'attente en amont des contrôles, optimiser le confort d'ambiance et visuel, puis l'installation de nouvelles lignes, et d'optimiser le processus de sûreté.

Liste des corps de métier : gros œuvre, serrurerie, plâtrerie, menuiserie intérieure, revêtement sols souple - carrelage, plafond suspendu, peinture, électricité, plomberie.

Information sur les lots : Le marché n'est pas divisé en lots. Les candidats doivent répondre à la totalité des prestations du marché.

Options : Il pourra être recouru à des marchés négociés sans publicité préalable avec les titulaires pour des prestations similaires, ou à des modifications du marché, dans la limite de 50% du montant du marché initial.

Variantes autorisées : Non

Durée du marché : 6 mois. Démarrage prévisionnel : Mars 2019

Critères d'attribution: Le marché sera attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse ; les critères sont énoncés dans le règlement de la consultation (RC). Le prix n'est pas le seul critère d'attribution.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Le marché sera attribué à une entreprise générale ou à un groupement d'entreprises. Les éventuels sous-traitants doivent être annoncés dans le dossier de candidature.

Une entreprise ne peut figurer dans la composition de plus d'une candidature pour un même marché, qu'elle agisse en qualité de membre d'un groupement ou de candidat unique.

En cas de groupement, sa forme est laissée libre.

Visite des lieux : Une visite des lieux est organisée le **8 janvier 2019** selon modalités figurant dans le RC.

CONDITIONS DE PARTICIPATION : Se référer aux indications figurant dans l'article 4 du RC pour les conditions administratives ainsi que pour les conditions minimales de caractère financier, économique, technique et professionnel à remplir. Ne peuvent accéder à un marché de l'aéroport que les seules entreprises qui sont en règle avec les situations prévues dans la lettre de candidature.

Sélection des candidats : Les candidats respectant les conditions administratives qui ne sont pas en situation d'exclusion et qui remplissent les conditions minimales de caractère financier et économique et disposent des capacités techniques et professionnelles suffisantes pour l'opération seront sélectionnés

Les candidats doivent justifier des capacités pour l'exécution de l'ensemble des corps de métier concernés par l'opération.

En cas de recours à la sous-traitance, pour justifier qu'il dispose de ces capacités, outre les documents requis au chapitre « F » de la déclaration du candidat, le candidat fournit un engagement écrit de l'entreprise sur laquelle il s'appuie pour l'exécution du marché.

Cautionnement et garanties exigés : Il sera appliqué une retenue de garantie de 5% sur les règlements, remplaçable par une garantie à première demande dans les conditions précisées dans le RC.

Modalités essentielles de financement et de paiement : Financement sur fonds propres de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse. Paiement selon article 13 du Cahier des Clauses Générales Travaux édité par l'Aéroport de Bâle-Mulhouse.

Procédure : Procédure négociée ouverte définie par les procédures de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse

Date limite de réception des offres : **07/02/2019 à 12:00**. Les offres et candidatures doivent être transmises selon les modalités figurant dans l'article 5 du RC. Le Dossier de consultation est disponible à l'adresse suivante : <https://www.marches-securises.fr/>

Langues : Les candidatures et offres peuvent être remises en français ou allemand. Le marché définitif sera toutefois établi en français. Les concurrents peuvent obtenir une traduction de courtoisie des pièces écrites principales en langue allemande dans un délai indicatif de 5 jours (seule la version française faisant foi). Les demandes sont à adresser à mlebreton@euroairport.com avant le 08/01/2019

Délai minimal de validité des offres: 4 mois à compter de la date limite de remise des offres.

Modalités d'ouverture des offres : Séance non publique

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : Aéroport de Bâle-Mulhouse - Service Génie Ingénierie – Mme Emeline PERNOT – Tél : 03 89 90 26 86 - E-mail : epernot@euroairport.com

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Strasbourg - 31 avenue de la Paix - F-67000 STRASBOURG - Tel.: +33 3 88 21 23 23 - Fax: +33 3 88 36 44 66 – Email: greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Date d'envoi de l'avis : 20/12/2018